



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **22-09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Comité syndical**  
**Du 25 mars 2009**

Le vingt cinq mars deux mille neuf, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

**Date de convocation** : 12 mars 2009

**Nombre de délégués en exercice** : 18      **Présents** : 14      **Votants** : 14

**Présents** : Mmes BROUZET, CARRIER, DIDIER, GONNET, MASTROMAURO, TESSAIRE, MM BAFFERT, BOULARD, CARBONARI, GAUTHIER, GILABERT, MOLINARO, REPELLIN, ROUX,

**Absents excusés** : Mmes SAUNIER-PLUMAZ, FRIER, MM COIGNÉ, JULLIEN,

**Président de séance** : Michel BAFFERT

**Secrétaire de Séance** : Véronique GONNET

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET : ETABLISSEMENTS SPORTIFS-**

Restructuration de la salle Belledonne, complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset :  
Avenants aux marchés de travaux des lots n° 4 Couverture Etanchéité et n° 9 Métallerie

**Rapporteur** : Guy JULLIEN

**Le Vice-président expose :**

Vu la délibération n°05-08 du 30 janvier 2008 autorisant le Président à signer les marchés de travaux des lots 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 13 et 14 pour la restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset

Vu la décision n° 01-08 du 15 février 2008 d'attribuer les marchés et travaux du lot 9 pour la restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset

Vu le PV de la CAO du 25 mars 2009

Vu le rapport du Vice-président,

Monsieur le Vice-président informe le comité syndical que dans le cadre de cette opération, il est nécessaire de passer des avenants aux marchés de travaux pour les lots suivants :

✓ Lot n° 4 : Couverture Etanchéité, conclu avec l'entreprise SMAC :

- Plus-value de 8 873.14 € HT pour la réfection de l'étanchéité sur une partie de la couverture existante du bâtiment accolé à la salle Belledonne

-

✓ Lot n°9 : Métallerie, conclu avec la SERRURERIE GENERALE BONNETTE :

- Moins-value de 9 600.00 € HT pour la suppression du portail coulissant en façade sud.
- Moins-value de 480.00 € HT pour la suppression du barreaudage extérieur en retour de la façade sud

Soit au total, Moins-value de 10 080.00 € HT

Le comité syndical après débat

✎ AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces de l'avenant n°1 aux lots n°4 Couverture Etanchéité et n°9 Métallerie pour les travaux de restructuration de la salle Belledonne du complexe sportif Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset, avec les entreprises :

✓ **Pour le lot n°4 : Couverture Etanchéité**

**Entreprise SMAC** 32, rue de la Paix 38432 ECHIROLLES

Pour un montant total de 8 873.14 € HT soit 10 612.28 € TTC

Marché initial : 118 268.40 € HT, ce qui porte le montant du marché à 127 141.54 € HT, soit 152 061.29 € TTC (+ 7.5 %)

✓ Pour le lot n° 9 : Métallerie

**Serrurerie Générale BONNETTE** 4 rue René Camphin 38600 FONTAINE

Pour un montant total de - 10 080.00 € HT soit - 12 055.68 € TTC

Marché initial : 54 528.00 € HT, ce qui porte le montant du marché à 44 448.00 € HT, soit 53 159.81 € TTC (-18.49%)

↳ DIT que les dépenses seront imputées au BP 2009 - chapitre 23 fonction 411et 412

**CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE**

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 mars 2009

Le Président,  
Michel BAFFERT